Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Avis relatif à l'avenant 1 à l'accord conventionnel interprofessionnel en faveur du développement de l'exercice coordonné et du déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé, signé le 20 juin 2019

NOR : *SSAS2037130V*

A fait l'objet d'une approbation, en application de l'article L. 162-15 du code de la sécurité sociale, l'avenant 1 à l'accord conventionnel interprofessionnel en faveur du développement de l'exercice coordonné et du déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé, annexé au présent avis et conclu le 23 mars 2020 entre d'une part l'Union nationale des caisses d'assurance maladie et, d'autre part, les organisations représentatives listées en annexe du présent avis.

ANNEXES

ANNEXE I

LISTE DES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES PROFESSIONS DE SANTE AYANT SIGNE L'AVENANT 1 A L'ACCORD CONVENTIONNEL INTERPROFESSIONNEL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNE ET DU DEPLOIEMENT DES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE

Fédération Française des Médecins Généralistes
Chirurgiens-Dentistes de France
Confédération des Syndicats Médicaux Français
Syndicats des Médecins Libéraux
Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes
Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes
Convergence Infirmière
Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux
Union Nationale des Syndicats de Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux
Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers
Fédération Nationale des Orthophonistes
Croix Rouge Française
Syndicat National Autonome des Orthoptistes
Fédération des Mutuelles de France
Fédération Nationale des Podologues
Syndicat National des Médecins Biologistes
Adessadomicile
Syndicat des jeunes biologistes médicaux
Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne
Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine
Syndicat National des audioprothésistes
Syndicat des Biologistes
Fédération Nationale des Opticiens de France
Union française des Orthoprothésistes
Syndicat National de l'Orthopédie Française
Syndicat National des Entreprises de l'Audition

ANNEXE II

AVENANT 1 A L'ACCORD CONVENTIONNEL INTERPROFESSIONNEL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNE ET DU DEPLOIEMENT DES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L.162-14-1, L. 162-14-1-2, L.162-14-2 et L.162-15,

Vu l'accord cadre interprofessionnel paru au journal officiel le 7 avril 2019,

Il a été convenu ce qui suit entre

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM),

Et

Les organisations représentatives signataires du présent accord

Article unique

L'article 12.2.1 de l'accord conventionnel interprofessionnel est modifié comme suit.

Après le premier alinéa de l'article 12.2.1 est ajouté l'alinéa suivant.

« Toutefois, la section sociale de la CPR a la possibilité de mettre en place l'organisation suivante : un membre de la section sociale peut posséder jusqu'à 3 voix permettant ainsi l'installation de la commission avec un nombre de représentants désignés différents du nombre de représentants de la section professionnelle et ce, tout en respectant la parité. ».

L'article 12.3.1 de l'accord conventionnel interprofessionnel est modifié comme suit.

Après le premier alinéa de l'article 12.3.1 est ajouté l'alinéa suivant.

« Toutefois, la section sociale de la CPL a la possibilité de mettre en place l'organisation suivante : un membre de la section sociale peut posséder jusqu'à 3 voix permettant ainsi l'installation de la commission avec un nombre de représentants désignés différents du nombre de représentants de la section professionnelle et ce, tout en respectant la parité. ».

Fait à Paris, le

Pour l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie
Le Directeur Général,

Nicolas REVEL

Le Président de la Fédération Française des Médecins Généralistes
Jacques BATTISTONI

Le Président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français
Jean-Paul ORTIZ

Le Président des Syndicats des Médecins Libéraux
Philippe VERMESCH

Le Président de la Fédération des Médecins de France
Jean-Paul HAMON

Les Co-Présidents du BLOC
Bertrand de ROCHAMBEAU

Philippe CUQ

François HONORAT

Le Président des Chirurgiens-Dentistes de France
Thierry SOULIE

Le Président de l'Union Dentaire des Chirurgiens-Dentistes
Philippe DENOYELLE

Le Président de la Fédération des Syndicats Dentaire Libéraux
Patrick SOLERA

La Présidente de l'Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes
Marie-Anne POUMAER

La Présidente de l'Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes
Camille DUMORTIER

La Présidente de Convergence Infirmière
Ghislaine SICRE

La Présidente du Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux

Catherine KIRNIDIS

Le Président de la Fédération Nationale des Infirmiers
Daniel GUILLERM

Le Président de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs
Daniel PAGUESSORHAYE

Le Président de l'Union Nationale des Syndicats de Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux
Mickael MULON

La Présidente de la Fédération Nationale des Orthophonistes
Anne DEHETRE

Le Président du Syndicat National Autonome des Orthoptistes
Laurent MILSTAYN

Le Président de la Fédération Nationale des Podologues
Serge COIMBRA

Le Président de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances
Dominique HUNAULT

Le Président de la Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire
Thierry SCHIFANO

Le Président de la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés
Philippe LAURIOT

Le Président de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers
Jean-Claude MAKSYMIUK

La Présidente de la Fédération Nationale des Centres de Santé
Hélène COLOMBANI

Le Président de la Croix Rouge Française
Jean Jacques ELEDJAM

Le Président de la Fédération des Mutuelles de France
Jean-Paul BENOIT

Le Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
Thierry BEAUDET

Le Président de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
Guillaume QUERCY

La Présidente de l'Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural
Marie-Josée DAGUIN

Le Président d'Adessadomicile
Patrick MALPHETTES

Le Directeur Général de la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines
Gilles de LACAUSSADE

Le Président de la Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne
Alain RONDEPIERRE

La Présidente de la Confédération des Centres de Santé
Françoise LE COQ

Le Président du Syndicat des Biologistes
François BLANCHECOTTE

Le Président du Syndicat National des Médecins Biologistes
Claude COHEN

Le Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique
Jean PHILIPP

Le Président du Syndicat des jeunes biologistes médicaux
Lionnel BARRAND

Le Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
Philippe BESSET

Le Président de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine
Gilles BONNEFOND

Le Président du Syndicat National des audioprothésistes
Luis GODINHO

Le Président de la Fédération Nationale des Opticiens de France
Alain GERBEL

Le Président du Syndicat National des Opticiens Mutualistes
Christian PY

Le Président du Rassemblement des Opticiens de France
André BALBI

Le Président de l'Union Des Ocularistes Français
Yves QUENTIN

La Présidente par intérim du Syndicat des Epithésistes Français
Anne-Marie RIEDINGER

Le Président de la Fédération Française des Podo-Orthésistes
Serge MATHIS

Le Président de l'Union française
des Orthoprothésistes
Benoît BAUMGARTEN

Le Président du Syndicat National
de l'Orthopédie Française
Jacques FECHEROLLE

Le Président du Syndicat National
des Entreprises de l'Audition
Guillaume FLAHAULT